

CPR-230223

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES

Réunion du 23 février 2023

13 h 30

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Yves Bourgeois
Francis Bourgoïn
Céleste Lee Branch
Lynne Castonguay, secrétaire
Pierrette Fortin
Monique Levesque

Gérard Poitras
Xavier Robichaud
Gilles Roy, président
Jean-François Thibault
Stéphanie Wheaton

PERSONNE EXCUSÉE :

Olivier Clarisse

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 33.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout

14.1 Cours à contenu autochtone

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-221003

6.1 Modification aux programmes de maîtrise en éducation et au Certificat en littérature et francisation – réaction aux points soulevés par le CPR (doc. 5A/22-23)

Présentation du dossier

Le VRER présente les dossiers de 2^e cycle en éducation, soit la Maîtrise en éducation (enseignement), de la Maîtrise en éducation (administration de l'éducation), de la Maîtrise ès arts en éducation et du Certificat en ligne de 2^e cycle en littérature et francisation. Il fait remarquer que la modification proposée concerne uniquement le mode de prestation. Il s'agit d'offrir le programme complètement en ligne. L'objectif de ce changement est d'améliorer l'accès à ce programme. À noter que la majorité des étudiantes et étudiants inscrits à ce programme sont à temps partiel et sont sur le marché du travail.

À noter qu'il y aura des cours offerts pendant l'été et les fins de semaine pour accommoder les personnes inscrites. Les cours sont offerts en mode asynchrone et en mode synchrone.

À noter également qu'il y aura peu de répercussions sur les ressources humaines. Notons que les professeures et professeurs devront enseigner leurs cours en ligne. La Formation continue fournira un encadrement technologique et pédagogique pour ce faire.

Discussion générale

Le Comité examine la correspondance du 15 décembre 2022 de la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation. Le Comité est satisfait des réponses.

Dans un contexte plus large, le Comité des programmes discute des programmes entièrement médiatisés. Les points suivants sont soulevés :

- Un cadre général relatif à la livraison des cours en ligne devrait être élaboré pour toutes programmations confondues. L'enseignement à distance, par internet, en mode hybride, est la voie du futur. Ce projet rejoint également l'esprit de la nouvelle Stratégie.
- La question des laboratoires est soulevée.
- Aux fins du Répertoire, l'expression « par internet » est recommandée.
- Il serait bien que la Formation continue clarifie les expressions « hybride », « par internet », « à distance », « médiatisé » et autres expressions du même genre.
- La consultation auprès des campus est essentielle. On note qu'un comité technique est en place. Ce comité est « réseau ».
- On note que le programme est offert à temps partiel. Ceci sera indiqué dans le Répertoire universitaire.

Suivi : CPR – Dossier des programmes médiatisés
Formation continue – Question portant sur les termes utilisés

A - Maîtrise en éducation (enseignement)

R : 04-CPR-220223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de maîtrise en éducation (enseignement) afin qu'il soit offert uniquement en ligne. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

R : 05-CPR-220223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte la création du cours EDUC6235 Intégration des savoirs. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

R : 06-CPR-220223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : EDUC6016 Rech. scientifique en éduc., EDU6017 Séminaire commun de maîtrise, EDUC6213/ETEV6213 Éducation environnementale, EDU6221 Tendances nouvelles, EDUC6229 Modèles d'évaluation, EDUC6233 Séminaire en didactique, EDU6237 Bilinguisme et apprentissage, EDUC6238 Apprentissage et les TIC, EDUC6244 Éducation à la citoyenneté, EDUC6246 Littératie et francisation et EDUC6248 Séminaires thématiques (cours à contenu variable). »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

R : 07-CPR-220223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours EDUC6234 Intégration des savoirs. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

D – Maîtrise ès arts en éducation**R : 12-CPR-220223**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de maîtrise ès arts en éducation, notamment au niveau des cours à option. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-220603**7.1 Rédaction des objectifs d'apprentissage**

Le président rappelle qu'au niveau du processus de rédaction des objectifs d'apprentissage ou des résultats d'apprentissage généraux, il est de mise d'améliorer ou d'actualiser nos pratiques existantes. Il indique que les décanats, la CESPМ et la Faculté des sciences de l'éducation ont été consultés à ce sujet.

À l'aide d'un document intitulé « Objectifs d'apprentissage », on note trois types de taxonomies principales : cognitif, socioaffectif et psychomoteur.

Quelques points à retenir :

- Il est recommandé que les objectifs généraux de programmes soient présentés dans le Répertoire.
- On note une confusion entre les visées, les buts du programme et les objectifs.
- Il faut noter une différence entre les objectifs d'apprentissage et les résultats d'apprentissage.
- On note que le processus de rédaction des objectifs ou résultats varie d'une unité à l'autre.

Recommandations :

- Rédiger un guide pratique
- Examiner les outils qui sont disponibles (voir UOttawa)
- Développer une liste exhaustive de verbes
- Uniformiser les pratiques
- Assurer un appui au long du processus de rédaction
- La taxonomie de Bloom est suggérée, mais il y a une ouverture à deux ou trois autres taxonomies, dont Krathwohl et/ou Harrow (avec des justificatifs)
- Dans les objectifs du programme, modifier les intitulés dans le Répertoire – optique de cohérence

Le président ouvre la discussion.

La discussion s'annonce plus large que des éléments techniques que l'on retrouve dans nos formulaires. Un membre indique qu'il faut s'ouvrir à « l'évaluation des apprentissages ». À ce sujet, le président rappelle que l'on travaille présentement sur l'ajout d'une plateforme en ligne pour faciliter la création, la modification et l'abolition de cours. Le moment est propice pour ce type de discussion.

La discussion porte également sur la communication. Il serait bien de tirer profit des activités de la SASE. On devrait offrir des formations, des ateliers dans chaque faculté, afin de développer des expertises sur le sujet.

Un membre indique qu'il est difficile de distinguer entre les objectifs généraux, les objectifs spécifiques, les résultats d'apprentissage et le but du cours.

On rappelle l'importance des liaisons entre les objectifs d'un cours et son évaluation. Enfin, la registraire indique que lors de la vérification technique, il devient difficile de bien encadrer les porteurs de dossiers. Il serait bien d'avoir des outils, des listes de contrôle, etc.

Le président remercie Monique Levesque et Francis Bourgoïn qui ont piloté ce dossier.

8. MODIFICATION À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT EN SCIENCES DU LANGAGE (doc. 14/22-23)

Le président présente les documents relatifs à la modification des programmes de maîtrise et de Ph. D. en sciences du langage. Ces programmes ont été modifiés pour tenir compte des recommandations formulées par l'Équipe d'évaluation externe des programmes et du Plan de mise en œuvre des décisions. Notons que des modifications au profil des programmes sont recommandées et un changement de titre des programmes est proposé.

Le Comité examine les modifications de cours. On note que le cours LING7500 a un nouveau titre. Selon le comité, ce titre n'assure pas la cohérence avec des cours de même nature. Le Comité suggère que l'on maintienne le titre « Méthodologie de la recherche ». Ce changement sera apporté à l'attention de la FASS et de la FESR.

Appellation des programmes

R : 13-CPR-220223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique la nouvelle appellation pour le programme de Maîtrise ès arts (sciences du langage), soit Maîtrise ès arts (sociolinguistique). »

Vote sur R13

unanime

ADOPTÉE

9. CRÉATION DE LA NOTION DE PROFIL – AJOUT DES RÈGLEMENTS 1.16.3 ET 20.29.1 (doc. 15/22-23)

Le Comité de programme examine une proposition de la RVD au sujet de l'ajout d'un règlement portant sur le concept de « profil ». Il s'agirait de reconnaître un profil dans un programme. Ce profil serait inscrit sur le diplôme.

La secrétaire générale soulève une question par rapport au choix du mot « profil ». Il appert que ce mot fait référence à la déclinaison des cours dans un programme. Il y aura des ajustements à faire dans la préparation des recommandations si le Sénat adopte cette définition ainsi que des modifications dans les formulaires du Comité des programmes.

R : 22-CPR-230223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'ajout des règlements universitaires 1.16.3 et 20.29.1 portant respectivement sur la notion de profil au 1^{er} cycle et aux cycles supérieurs. »

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

10. MODIFICATION AUX PRÉALABLES DES COURS ICOM2771 ET ICOM3101 (doc. 16/22-23)

R : 23-CPR-230223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux préalables des cours ICOM2771 Journalisme radio et ICOM3101 Journalisme télévisuel I. »

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

11. PROGRAMMES EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT (doc. 17, 17 i, 17 ii, 17 iii, 17 iv et 17 v)

11.1 Modification à la Maîtrise en études de l'environnement

Le président présente les documents relatifs à la modification de la MÉE et à la création de trois programmes de deuxième cycle en études de l'environnement, soit la Maîtrise professionnelle en études de l'environnement (M.P.É.E), le Diplôme d'études supérieures en études de l'environnement et le Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement.

Le président indique que pour le MÉE, il est question d'éliminer un stage et d'augmenter le nombre de crédits de la thèse.

En ce qui concerne les nouveaux programmes, notons que ceux-ci sont imbriqués l'un dans l'autre. On note que le programme professionnel prévoit un stage obligatoire de 12 crédits. Notons que le rapport de l'évaluateur externe est favorable à la création de ces nouveaux programmes.

Le Comité des programmes soulève les points suivants :

- Les objectifs dans les descriptions de cours ne sont pas entièrement conformes à la taxonomie de Bloom. Cela dit, le comité ne souhaite pas retarder l'adoption du dossier pour ce point.
- Pour le programme MÉE, on note que la personne étudiante doit compléter 18 crédits de cours en sus de la thèse, incluant trois nouveaux cours. Ce décompte semble lourd.
- Le CPR note qu'il y aura deux programmes de Maîtrise en environnement. Un regard sur le nombre d'inscriptions s'imposera.

Le Comité des programmes reconnaît le travail colossal qui a été au cœur des travaux et félicite les équipes de travail.

Le Comité des programmes note que ces travaux cadrent bien avec le développement des nouvelles stratégies de l'Université. Il appert que le rôle des campus doit être mis de l'avant tout au long des changements.

Les propositions suivantes sont mises aux voix.

Modification au profil

R : 24-CPR-230223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil de la Maîtrise en études de l'environnement (MÉE). »

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

Création de cours

R : 25-CPR-230223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ETEV6000 Thèse, ETEV6114 Séminaire – rédaction de thèse et ETEV6912 Stage. »

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

Modification de cours**R : 26-CPR-230223**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : EDUC6213/EDEV6213 Éducation environnementale, EDEV6002 Justice environ. et transition, EDEV6003 Écosystèmes naturels, EDEV6004 Impacts sur l'environnement, EDEV6006, Ch. globaux et crise climat., EDEV6007 Droit et environnement, EDEV6010 Éthique et environnement, EDEV6101 Pensée environnementale, EDEV6102 Dév. durable et société, EDEV6103 Nature et environnement, EDEV6105 Ingénierie et environnement, EDEV6108 Dév., territoire et env. et EDEV6112 Séminaire en études env. (cours à contenu variable). »

Vote sur R26 unanime ADOPTÉE

Abolition de cours**R : 27-CPR-230223**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : EDEV6012 Stage et EDEV6013 Thèse. »

Vote sur R27 unanime ADOPTÉE

Modification à la banque de cours**R : 28-CPR-230223**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline EDEV. »

Vote sur R28 unanime ADOPTÉE

11.2 **Création de la Maîtrise professionnelle en études de l'environnement****R : 29-CPR-230223**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Sous réserve d'une vérification portant sur les cours à option, que le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création de la Maîtrise professionnelle en études de l'environnement. »

Vote sur R29 unanime ADOPTÉE

11.3 Création du Diplôme d'études supérieures en études de l'environnement**R : 30-CPR-230223**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du Diplôme d'études supérieures en études de l'environnement. »

Vote sur R30

unanime

ADOPTÉE

11.4 Création du Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement**R : 31-CPR-230223**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement. »

Vote sur R31

unanime

ADOPTÉE

12. MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS 31.6.7 ET 32.8.7 (doc. 19/22-23)

Le président du Comité explique les modifications proposées aux règlements 31.6.7 (Thèse 2^e cycle) et 32.8.7 (Thèse 3^e cycle). Il s'agit d'avoir un processus de présentation plus écoresponsable. Essentiellement, la présentation d'une thèse reliée en six exemplaires « papier » est remplacée par le dépôt d'un exemplaire en papier et d'un exemplaire en format PDF.

R : 32-CPR-230223

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux règlements universitaires 31.6.7 et 32.8.7. »

Vote sur R32

unanime

ADOPTÉE

13. NOTE – RETRAIT DES PROJETS DE RÈGLEMENT POUR LE RÉGIME À MI-TEMPS

Dans une correspondance, la FESR avise le Comité des programmes que ce projet n'est plus à l'étude. Ce point sera retiré de l'ordre du jour.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 Cours à contenu autochtone

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

15. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 12 avril à 9 h.

16. CLÔTURE

La séance est levée vers 16 h 30.



Lynne Castonguay, secrétaire générale